L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 10 MAI 1881.

Spectacles, Bals, &c.

GRANDE FÊTE ANNUELLE
DONNÉE PAR LA
Société Française de Bienfaisance
et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AUX FAIR GROUNDS,
LE DIMANCHE, 22 MAI 1881.
Prix du Billet.....50 cents.
Bébés et Enfants.....gratuits.
La Société prévient ses membres et le public en général que les billets seront en vente le VENDREDI, 13 courant, à 7 heures P. M.
Par ordre du Président.
J. SCHWEITZER.
1 e Secrétaire, L. Simon. 24 avril

Fort Espagnol.
Grande Promenade Concert
Mardi soir, 10 mai 1881,
Commençant à 8 P. M.
W. BORCHERT.....Directeur
R. GEWERT.....Cornet Soliste
PROGRAMME.
Première Partie.
1 Marche, Vive Roi Sem Mor.....B Jash
2 Ouverture, A Dresde.....Mendelsohn
3 Air Bravoure de Bertha.....Bentini
4 Solo de cornet exécuté par M. R. Gewert.
5 Valse, Chemin de fer.....E Waldteufel
Seconde Partie.
5 Ouverture, Les comtesses de Windsor.....
6 Quadrille Kaiser.....O Nicolai
7 Air du Rouet.....Strauss
8 Polka, Levy Allen.....Levy
Solo de cornet exécuté par M. R. Gewert.
Troisième Partie.
8 Marche accélérée, Charlie Hamilton.....Borchet
10 Sélections, The Great Cassimir.....Lecocq
11 Duo, Le Chasseur.....R Wagner
12 Galop, Démon.....Parlow
Grands Concerts Promenade
Tous les mardi, jeudi, samedi et dimanche soirs.
Prenez les chars entre des rues Canal et Bienville. Les moins pressés à de courts intervalles toutes les quatre minutes. 10 mai.

WEST END.
GRAND CONCERT
Tous les soirs par le célèbre orchestre du Professeur MOSES,
William Rickel.....cornetiste-soliste
Illumination à la lumière électrique.
Concert en matinée tous les samedis, à midi.
Des trains spéciaux seront remis à des prix raisonnables sur un avis donné trois heures au préalable.
Le train partant du pied des rues Canal et Carondelet à 6:15 et à 7 heures du matin et toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après midi pour toutes les demi-heures après 5:30 du soir.
Le dernier train partira de West End à 10:30 du soir.
Les Dimanches après-midi les trains partent toutes les quinze minutes.
Billets, aller et retour, seulement 15 cents.
C. H. EVANS,
Surintendant.
1er mai—

GRANDE OUVERTURE
—DE—
Marchandises de Printemps.
Nous appelons l'attentions des acheteurs sur le magnifique stock de
Marchandises de printemps et d'été
dont nous faisons en ce moment l'ouverture.
Ces marchandises se composent des Dernières Nouveautés.
Nous appelons aussi leur attention sur notre grand assortiment de Chapeaux de dames et de Costumes pour dames et enfants.
D. H. HOLMES,
14 Dauphine—15 Bourbon—155 Canal
Sévrig

MODES ET ROBES.
Modes de Printemps.
—CHEZ—
Mme E. FOERSTER,
Établissement de Modes et de Couture,
15.....RUE BARONNE.....15
En face de la Salle Grunewald.
Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en
Chapeaux et Bonnets Parisiens
Pour dames et demoiselles.
Toques et Cauottes
pour fillettes et enfants.
Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans, Ornements de Modes.
Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est
LA CONFECTION DES ROBES,
selon les dernières et les plus élégants modèles de Paris.
ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE
faite dans un bref délai et aux prix les plus modérés.
15.....RUE BARONNE.....15
PRETS D'ARGENT.
Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tous genres, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HARTFORD LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages au sous les désirer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9mai—1m

HENRY N. SIEBRECHT.
49.....RUE ROYALE.....49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODERES.
21 avril—4m.

L'Emporium de l'Art
—DE—
LILIENTHAL,
121 RUE DU CANAL,
(Maison Tourc.)
Usage de l'Ascenseur dans une salle d'opérations photographiques.
PHOTOGRAPHIES
—ET—
ŒUVRES D'ART
Exécution de la meilleure manière et à plus ce artistique et à des prix plus raisonnables qu'ailleurs.
—MON FONDS DE—
Cadres, Moulures, Gravures,
Est le plus ancien, le plus complet et le plus varié. Il est incontestablement de cette ville et sera vendu aux prix les plus modérés.
THEO. LILIENTHAL,
Propriétaire.

PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un délai soit été vérifiée et certifiée par son propre
Tous les lots pavés en plein!
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 14 JUIN 1881
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE.
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.
PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!
UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.
Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!
—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 14 JUIN 1881.
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,
UN GROS LOT DE..... $100,000
UN GROS LOT DE..... 50,000
UN GROS LOT DE..... 20,000
Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11,279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 14 JUIN 1881,
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.
LISTE DES LOTS:
1 Gros lot de $100,000.....$100,000
1 ..... de 50,000.....50,000
1 Lot de..... 20,000.....20,000
2 Lots de..... 10,000.....20,000
4 Lots de..... 5,000.....20,000
20 Lots de..... 1,000.....20,000
50 Lots de..... 500.....25,000
100 Lots de..... 200.....20,000
200 Lots de..... 100.....20,000
10000 Lots de..... 10.....100,000
PRIX D'APPROXIMATIONS
100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..... 30,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit..... 7,500
11,279 Lots s'élevant à..... $522,500
BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour faire distribuer des Billets en bonne de la Compagnie, seront à la Nouvelle-Orléans.
Les lettres pour des chambres en groupe les en demandant.
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Ou à la même personne au
No 819 Broadway, New-York.

Les planteurs-sucriers et les négociants
Sont invités à venir examiner la même amélioration en
Cultivateur de Canne
(Patentée le 23 mars 1881.)
Cette machine est solidement construite, sans aucun propres ateliers à Wheeling, Va. Elle est légère à tirer, ne coupe pas les racines de terre, peut être arrangée de façon à pouvoir dans la terre à la profondeur voulue. Il a été bien mises à l'épreuve et déclarée parfait. Sa vente à des prix en raison des temps et présentant garantie.
RODLEY BROS.
Fabricants de charrettes, rue de l'Union, 29.
15 avril—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.
Succession de Marie Elise Camus, épouse de John T. Hamilin.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse de Nouvelle-Orléans. No 3089.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, en date du 1 mai 1881, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre Conti et Toulouse, le SAMEDI, 11 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No cent sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gosenbach, ancien notaire en cette ville, comme plan No 52 dans son livre de plans No deux, conformément au dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds.
Après par le défendeur ci-dessus de William H. Hepp, par acte passé devant James Fabry, notaire, en date du 1 mars 1872.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—1° L'acquéreur aura mois le paiement de deux billets de quarante huit piastres chacun faite par le défendeur, en date du 1er mars 1872, et payables respectivement neuf et dix ans après date, portant intérêt courant de 6 0/0 et intérêt éventuel de 8 0/0 par an, garantie par hypothèque sur la dite propriété conformément à l'acte du 2 mars 1872, passé devant James Fabry, notaire.
2° En la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26, 3, 10, 17, 24, 28 mai

Veuve F. M. R. Degné de Livaudais
—CONTRE—
William Steinmthaler.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2969.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No cinq sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gosenbach, ancien notaire en cette ville, comme plan No 52 dans son livre de plans No deux, conformément au dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds.
Après par le défendeur ci-dessus de William H. Hepp, par acte passé devant James Fabry, notaire, en date du 1 mars 1872.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—1° L'acquéreur aura mois le paiement de deux billets de quarante huit piastres chacun faite par le défendeur, en date du 1er mars 1872, et payables respectivement neuf et dix ans après date, portant intérêt courant de 6 0/0 et intérêt éventuel de 8 0/0 par an, garantie par hypothèque sur la dite propriété conformément à l'acte du 2 mars 1872, passé devant James Fabry, notaire.
2° En la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26, 3, 10, 17, 24, 28 mai

Banque des Citoyens de la Louisiane
—CONTRE—
François Ovide Dupuis.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 2530.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré formé par les rues Lafayette, ci-devant Hôpital, Cypress, Magnolia et Yine, désigné par le No cinq sur un plan du sieur Jas. Fabry, arpenteur, le 30 mai 1859, déposé au bureau de C. Cuvillier, ancien notaire; le dit terrain mesurant vingt-deux pieds de face sur la rue Lafayette, quatre-vingt-dix pieds de profondeur, avec environ soixante quinze pieds de profondeur, avec une ruelle de trois pieds commun de quatre pieds de large (sur l'arrière.
Présent acquis par le défendeur de Dr A. Harcourt et Mme Hortense Hardin, par acte passé devant P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 1 août 1859.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—10 17 24 31 juin 4

Banque des Citoyens de la Louisiane
—CONTRE—
François Ovide Dupuis.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 2530.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Cypress, Howard et Julia, mesurant trente pieds quatre pieds de face sur la rue Prytanée, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles avec les améliorations.
2° Un terrain dans le Deuxième District dans l'îlet borné par les rues Royale, Orléans, Bourbon et Ste Anne, et mesurant, en plus trente pieds quatre pieds de face à la rue Royale et sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles et mesurant trente pieds de face à la rue Bourbon et cinquante-quatre pieds, et traite cent pieds huit pouces de largeur sur la ligne du fond, plus ou moins.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—27—mai 4, 11, 18, 25, 29

Alfred Marchand vs. Josephine De Meier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2606.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 17 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St-Louis, Bourbon et Conti, et formant l'angle nord-ouest des rues Royale et St-Louis. Le dit lot de terre est désigné par le numéro deux sur un plan dressé par B. Boisson, voyer, le 2me jour de janvier 1842, déposé comme plan No 85 à l'étude de Félix Grima, notaire, et mesurant (au plus prononcé) trente deux pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre-vingt pieds sur la rue St-Louis et ouvrant de six pouces à partir de la profondeur, de cette dernière, quatre-vingt pieds neuf pouces jusqu'à la profondeur de quatre-vingt pieds.
Étant la même propriété que le défendeur a acquis comme seule héritière et légataire de son père Etienne Rivolet, et jouissant toujours en possession de sa succession, en vertu d'un jugement rendu le 25 et signé le 28 novembre 1860, par la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession d'Etienne Rivolet, No 17,199 du dossier de la dite cour.
Et le dit Etienne Rivolet avait acquis la dite propriété de la succession de Nicholas Girod, par acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 16 février 1846.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14, 21, 28—mai 5, 12, 19

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succession de Louis Rabaud,
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3303.—Division — Attendu que P. A. Wiltz présente une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Louis Rabaud; décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
10 mai—10, 14, 19

Succession de Frank Xavier Saaringer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 1794—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers et ayants droit de feu Frank Xavier Saaringer, décédé à la Nouvelle-Orléans, qu'un compte de vente et de partage a été présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, et que le dit compte a été approuvé et homologué, et les fonds disponibles conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
10mai—10, 14, 19

Succession de Mme A. A. Montgomery.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 72.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William H. Henderson, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
10mai—10, 14, 19.

Succession de Robert Henry Hadley et Mme Harriet Le Baldwin.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2346—Division B—Attendu que Mrs Sarah Lydia Hadley, épouse de feu Robert Hadley et Mme Harriet L. Hadley, décédés intestats, ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Robert Hadley et Mme Harriet L. Hadley, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
5 mai 5, 10, 14

Succession de Marcel Judit Maurouze.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3213.—Division A—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Marcel Judit Maurouze, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1er mai—1, 6, 10

Succession de Mme Ursule Dupuis, épouse de Pierre Ducros.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 3230.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St-Louis, Bourbon et Conti, et formant l'angle nord-ouest des rues Royale et St-Louis. Le dit lot de terre est désigné par le numéro deux sur un plan dressé par B. Boisson, voyer, le 2me jour de janvier 1842, déposé comme plan No 85 à l'étude de Félix Grima, notaire, et mesurant (au plus prononcé) trente deux pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre-vingt pieds sur la rue St-Louis et ouvrant de six pouces à partir de la profondeur, de cette dernière, quatre-vingt pieds neuf pouces jusqu'à la profondeur de quatre-vingt pieds.
Étant la même propriété que la défenderesse a acquis comme seule héritière et légataire de son père Etienne Rivolet, et jouissant toujours en possession de sa succession, en vertu d'un jugement rendu le 25 et signé le 28 novembre 1860, par la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession d'Etienne Rivolet, No 17,199 du dossier de la dite cour.
Et le dit Etienne Rivolet avait acquis la dite propriété de la succession de Nicholas Girod, par acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 16 février 1846.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 avril—14, 21, 28—mai 5, 12, 19

VENTES A L'ENCAN.
PAR VINCENT & CO.
Vente de crédit.
NATTES! NATTES
PAR VINCENT & CO., F. M. Hoyt, encanteur, il sera vendu, LUNDI, 16 mai 1881, à 10 heures et demie A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable juge de la Cour Civile de District, en date du 4 mai 1881, la propriété ci-après décrite, livrée par les insolvables Levy Bros. vs leurs créanciers, savoir:
Le fonds en entier et le contenu des magasins Nos 578 et 580 de la rue des Magasins, consistant en un
Vaste assortiment de marchandises sèches.
Articles de fantaisie et de toilette, comptoirs, étagères et installations.
Conditions: Comptant.
Mai—8 14 15 16

PAR B. ONORATO.
Propriété de valeur et désirable au No 52 de la rue Toledano.
PAR BEN ONORATO, encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 14 mai 1881, à midi, à l'Encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciades, Laurel et l'Avenue de la Louisiane, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Toledano, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à 12 mois de crédit, payable par billet spécialement garanti par hypothèque, lien et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente, et l'acquéreur devra assumer en sus du prix de son adjudication, les taxes de 1880 et 1881.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John T. Coffey, notaire, No 24 Passage de la Bourse. 7 mai—7 au jour de la vente.

L'ATTENTION
—DES—
CAPITALISTES
Et autres intéressés est appelée sur la
Grande Vente
—DE—
Bons Consolidés!
—DE LA—
VILLE de la NLLE-ORLEANS.
—QUI AURA LIEU DANS LA—
VILLE DE NEW-YORK
—PAR ORDRE DE LA—
COUR SUPRÊME de NEW-YORK
—LA VENTE SERA FAITE PAR—
A. H. Muller & Son, Encanteurs,
—DANS LES SALLES DE—
VENTES DE la BOURSE,
No 111 Broadway, Ville de New-York
—LE—
MERCREDI, 11 MAI 1881,
A 12:30 HEURES P. M.
$144,000 Bons consolidés de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Coupons de 6 pour cent, de la 1re juillet 1892. Les Coupons de janvier 1879, et les suivants, y sont attachés, quels bons sont signés par Chenman comme maire, $1000 chacun.
$360,000 Bons consolidés de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Coupons de 6 pour cent, de la 1er janvier 1892. Les Coupons de janvier 1879 et les suivants, y sont attachés, quels bons sont signés par Waterman comme maire, $1000 chacun.
$44,000 Bons consolidés de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Coupons de 6 pour cent, de la 1er juillet 1892. Les Coupons de janvier 1879 et les suivants, y sont attachés, quels bons sont signés par Louis comme maire, $1000 chacun.
$115,000 Bons consolidés de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Coupons de 6 pour cent, de la 1er mai 1892. Les Coupons de Novembre 1878, et les suivants, y sont attachés, quels bons sont signés par Louis comme maire, $1000 chacun.
6 mai—4i

ANNUAL STATEMENT
OF THE
NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.
For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,792 10	
Marine premiums	179,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$540,480 59
Less—		
Premiums on risks not terminated	$192,601 26	
Return premiums	18,909 56	
Reinsurance	29,501 41	
		$149,013 63
Net earned premiums		$311,467
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	
		57,086 15
		$368,554 11
Deduct—		
Fire losses	$54,595 07	
Marine losses	51,499 74	
Inland losses	17,917 81	
	$123,942 62	
Rebate and commission	58,067 26	
Charitable donations	1,191 78	
State and city taxes and licenses	7,333 95	
Board of Underwriters	6,607 16	
Rebecca and Salvage corps		
Gross expenses, home office and agencies	96,380 03	
		$293,512 79
Gross profit		$135,041
Deduct—		
Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 22	
		135,041 22
The company has the following		
Cash in banks	$67,191 27	
United States Bonds	230,000 00	
Real Estate (lowest valuation)	39,640 00	
Notes secured by first mortgage on city properties	101,000 00	
Notes secured by pledges of available securities	43,550 00	
Notes secured by available securities	33,000 00	
Bills receivable for premiums	16,527 28	
New Orleans Water Works Bonds	26,500 00	
New Orleans City Railroad bonds	26,875 00	
Banks, Trust and Insurance Companies and other stocks, par value	14,665 26	
Premiums in course of collection	76,620 29	
Due by agents	2,216 95	
		$715,496 05
LIABILITIES.		
Capital stock	$500,000 00	
Reinsurance reserve	109,661 03	
Unclaimed Dividends	2,855 50	
Net surplus Dec. 31, 1880	85,000 00	
Surplus	85,041 22	
		$715,496 05

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1881.
JAS. FAHEY, Notary Public.
We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, do hereby certify that, after careful examination, the valuation of real estate, as above specified, is true and correct.
ANT. CARRIERE,
W. A. HILL,
H. GALLY,
A. SCHERIER,
CHAS. T. DUGGAN,
D. FATJO,
14 jan—1m

VENTES A L'ENCAN.
PAR JAS. P. GUINAULT.
VACHERIE.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau—JEUDI, 12 mai 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encanteur des rues Bread et Abadie—
La vacherie de Madame Jean Baptiste Pourbron consistant en 8 vaches laitières, plusieurs avec veaux à lait, 1 charrette à lait, harnais, ustensiles, bassines, etc., etc., 10 mai—
VENTE DE SYNDIC
Fonds de marchandises sèches.
Levy Bros. vs leurs créanciers.
PAR VINCENT & CO., F. M. Hoyt, encanteur, il sera vendu, LUNDI, 16 mai 1881, à 10 heures et demie A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable juge de la Cour Civile de District, en date du 4 mai 1881, la propriété ci-après décrite, livrée par les insolvables Levy Bros. vs leurs créanciers, savoir:
Le fonds en entier et le contenu des magasins Nos 578 et 580 de la rue des Magasins, consistant en un
Vaste assortiment de marchandises sèches.
Articles de fantaisie et de toilette, comptoirs, étagères et installations.
Conditions: Comptant.
Mai—8 14 15 16

PAR B. ONORATO.
Propriété de valeur et désirable au No 52 de la rue Toledano.
PAR BEN ONORATO, encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 14 mai 1881, à midi, à l'Encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciades, Laurel et l'Avenue de la Louisiane, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Toledano, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à 12 mois de crédit, payable par billet spécialement garanti par hypothèque, lien et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente, et l'acquéreur devra assumer en sus du prix de son adjudication, les taxes de 1880 et 1881.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John T. Coffey, notaire, No 24 Passage de la Bourse. 7 mai—7 au jour de la vente.

VENTES A L'ENCAN.
PAR JAS. P. GUINAULT.
VACHERIE.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau—JEUDI, 12 mai 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encanteur des rues Bread et Abadie—
La vacherie de Madame Jean Baptiste Pourbron consistant en 8 vaches laitières, plusieurs avec veaux à lait, 1 charrette à lait, harnais, ustensiles, bassines, etc., etc., 10 mai—
Succession de Alexandre Barthet.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 1936.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et l'Avenue de la Bourse—JEUDI, 19 mai 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, au marché français, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 mai 1881.
Le droit d'occupation et la clientèle de l'étal, No 97 du marché français à la viande.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Mai—8, 12, 19.

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés dans le Quatrième District.
Succession de Mary Anne Kendall.
No. 2766—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1° Un lot de terre, dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme No 8 de l'îlet No 316, borné par les rues Frenier, Deuxième, St-Denis et Liberté, mesurant 30 pieds de face à la rue Frenier sur 100 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 286, borné par les rues Jackson, Josephine, Allen et Liberté, et l'Avenue Felicity, mesurant 30 pieds de face à la rue Allen ou Liberté, entre les rues Jackson et Josephine, sur une profondeur de 60 pieds, en les deux terres sur le côté de la rue Felicity et les lignes parallèles, au pied américain, le dit lot de terre est formé du fond des lots Nos 1 et 2, et le reste à 1 et 2 sur les paiements égaux avec 6 0/0 d'intérêt et hypothèque spéciale avec privilège de vendeur du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses usuelles de spécialité. Les acquéreurs devront assumer en sus de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1881 et faire un dépôt de 10 0/0 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell, Esq., notaire.
11 mai—11, 14, 21, 28, 4 et juin

ANNONCE JUDICIAIRE.
MEUBLES, MEUBLES, MEUBLES,
à l'encan.
Succession de Thomas A. Adams.
No 106 Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 10 mai 1881, à 10 heures du matin, sur la propriété de l'encanteur des rues Frytanie et Igdarienne, en vertu d'un ordre de l'Hon. juge civil de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1881, il sera vendu à l'encan:
Certaines meubles et effets mobiliers appartenant à la susdite succession, plus amplement décrits dans l'inventaire au dossier de la Cour et qui sera vu à l'encanteur et conditions sont les mêmes que ceux ci-dessus.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edmond Romy, notaire.
8 mai 12, 14.

PAR C. E. GIRARDEY
VILLA MARITIME A LA BAIE ST. LOUIS
A l'Encan.
La belle propriété de Madame Louis Gagnet, près du Nicholson Avenue
Ayant 200 pieds de face à la Baie ou au Golfe, sur 200 pieds de profondeur
Avec un magnifique bosquet d'orangers d'autres arbres donnant de l'ombrage et l'eau Green.
Pour le confort et le bon usage des bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains de mer, les bains